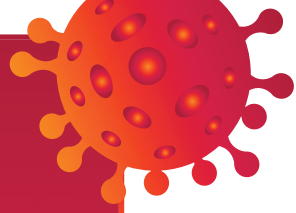
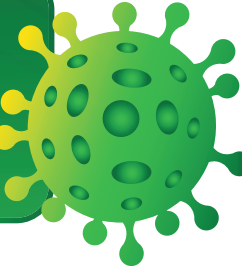


Vous avez des symptômes de la COVID-19.

Vous habitez avec une personne ayant des symptômes de la COVID-19 ou en isolement préventif.



Vous avez été identifié par le RTL ou par la santé publique comme contact d'un cas confirmé ou potentiel de la COVID-19.



Ne vous présentez pas au travail ou quittez les lieux du travail, avisez votre supérieur et le bureau de santé par courriel.

Complétez l'auto-évaluation en ligne : covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/questionnaire

Devez-vous passer un test de dépistage de la COVID-19?

Oui Non

Informez par courriel le bureau de santé de la date du rdv.

Résultat positif

Résultat négatif

Début d'absence pour maladie
Informez rapidement par courriel, le bureau de santé.
Le RTL devra ouvrir une enquête.

Retour au travail
Informez par courriel le bureau de santé, et contactez votre supérieur pour le retour au travail.

Informez le bureau de santé par courriel dès l'instant où vous recevez le résultat du test de dépistage de cette personne.

Résultat positif

Résultat négatif

L'isolement à domicile se poursuit

Informez par courriel, le bureau de santé.
Un membre de l'équipe vous contactera.

Retour au travail

Informez par courriel le bureau de santé et contactez votre supérieur pour le retour au travail.

Contactez par courriel le bureau de santé.

Effectuez un test de dépistage.

Informez le bureau de santé par courriel dès l'instant où vous recevez le résultat du test de dépistage.
Selon la situation, des orientations vous seront communiquées par l'équipe du bureau de santé.

En tout temps, vous devez respecter les directives et la date de fin de l'isolement inscrites dans la lettre de la santé publique

Coordonnées du bureau de santé

Courriel : covid19@rtl-longueuil.qc.ca

Téléphone : (450) 442-8600, poste 8877